



# COMITÉ de L'YONNE de TIR à L'ARC



0289000

Maison Départementale des Sports 10 Avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE

## PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale Élective.

Comité Départemental de l'Yonne de Tir à l'Arc  
Le samedi 05 octobre 2024 à 14h30  
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS  
Bât A 10 Avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

### Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente (Annick PICARD)
- Bilan des actions menées (Annick PICARD)
- Point financier (Béatrice MASSÉ)
- Commission adultes et sportives (Cédric BOLLORÉ)
- Commission des « Spécial jeunes » (David BILLAULT)
- Commission gestion du calendrier d'arbitrage (Sylvaine MIGLIORINI)
- Commission formation des arbitres (Jean-Pierre VERAY)
- Suivi du poste de notre entraîneur départemental (Béatrice MASSÉ)
- Élection des membres du comité Directeur et du bureau

Les clubs sont représentés par : (voir annexe 1)

Les Présidents de club présents : 0289091 Les cadets d'AUXERRE (**MIGLIORINI Dominique**), , 0289093 TONNERRE (**LEBEAU Stéphane**), 0289096 SAINT FARGEAU (**COTANCE Christophe**), 0289098 MONÉTEAU (**BILLAULT David**), 0289099 USJ 1<sup>ière</sup> Cie SAINT JACQUES (**ROYER Luc**), 0289106 SAINT MARTIN du TERTRE (**BOLLORÉ Cédric**), 0289109 AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie (**PICARD Annick**), 0289112 CIE DES ARCHERS SENONS (**BEDOLLA Charles**), 0289125 LES ARCHERS DE BLENEAU (**NIQUET Patrice**), 0289126 LES ARCHERS MALAYSIENS (**LONGUET Renaud**).

Les Présidents de Club représentés : 0289092 POURRAIN (**VERNET Florence**) ; 0289107 LA SENTINELLE BRIENON (**PERRIN Mathieu**)

### Membres du Comité Directeur du CD89 Tir à l'Arc Présents :

- **Mme PICARD Annick** (Présidente CD89 TA) :  
*Notre représentante auprès des instances : Le Département , le CDOS, la Préfecture...*
- **M. BOLLORÉ Cédric** (Vice-Président) : *Président Commission Adulte & Sportive*
- **MASSÉ Béatrice** (Trésorière) : *Finances et suivi de notre entraîneur du CD89*
- **KACZMARECK Éric** (Secrétaire Adjoint) : *Gestion du matériel « ChronoTir »*
- **MIGLIORINI Sylvaine** (Membre) : *Gestion du calendrier d'Arbitrage du CD89*
- **BILLAULT David** (Membre) : *Commission Jeunes & « Spécial Poussins et Jeunes »*
- **LEBEAU Stéphane** (Membre)

### Membres du Comité Directeur du CD89 Tir à l'Arc Absent excusé:

- **VERAY Jean-Pierre** (Secrétaire Général) : *Arbitre Formateur CD58 et CD89*

Présents : **CHOLLET Jean, VERAY Annie**

**BEDOLLA Charles** (Président de SENS) était accompagné de **M. SCHAEFFNER Aurélien** futur Président des Archers Senons merci de noter leur nouvelle adresse mail : [compagiedesarcherssenons@gmail.com](mailto:compagiedesarcherssenons@gmail.com)



# COMITÉ de L'YONNE de TIR à L'ARC



0289000

Maison Départementale des Sports 10 Avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE

## Absents excusés :

- **M. Christian LAFOREST** Président du Comité Régional de Tir à l'Arc de Bourgogne Franche-Comté.
- **M. Patrice HENNEQUIN** : Président du CDOS 89 (Représenté par Annick PICARD élue du CDOS 89)

## Début de l'AG : 14h45

Un diaporama présentant les rapports prévus à l'ordre du jour pour suivre les interventions des membres du Comité Directeur. Ce diaporama réalisé par Jean-Pierre est projeté sur l'écran par Cédric BOLLORÉ

## RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE Annick PICARD

Bonsoir à toutes et à tous,

Mesdames, Messieurs, Chers Présidents de club

Je vous remercie de votre présence à cette assemblée générale électorale.

Cette A.G sera moins fournie qu'une A.G ordinaire, car c'est un mi-bilan, nous ne voterons pas le point comptable, car la situation définitive sera close le 31 décembre 2024, et le bilan prévisionnel de la dernière assemblée générale n'est pas clôturé.

Je tiens également à remercier :

- Le Président du conseil départemental et ses équipes.
- Le Président du C.D.O.S et son équipe
- Les membres du comité 89 de tir à l'arc pour leur disponibilité et leur implication au bon fonctionnement du comité.
- Fred notre brevet d'état
- Tous les archers du département qui sont l'image de notre département
- Les entraîneurs de club et arbitres qui sont tous des bénévoles et qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter.
- Et surtout tous les bénévoles qui œuvrent souvent dans l'ombre dans vos clubs.

Voilà pour les remerciements j'espère n'avoir oublié personne.

## L'année sportive passée fût riche en évènements :

Quelques points qui me paraissent importants aujourd'hui :

- La plainte à l'encontre du comité pour une trésorerie non conforme, heureusement classée sans suite (pour l'instant, tant que je ne tiendrai pas dans mes mains la décision, je reste prudente)
- La création d'un club : Les archers Malaysiens.
- La dissolution du club de FLEURY-LA-VALLÉE.
- La démission de la famille GOUT du club de SENS, qui a un peu chamboulé les archers du club ainsi que Cédric et moi-même. Mais heureusement et grâce à la volonté de quelques personnes, le club est remis sur les rails.
- Nous avons également eu dans le département le passage de la flamme olympique portée par un collectif de 24 archers du département. Je pense que pour tous les participants se fût une journée mémorable.
- Pendant la période des J.O une Fan zone était installée à Venoy, 14 archers du département sur 4 jours se sont mobilisés pour la tenue de l'animation tir à l'arc.
- Voilà ce qui me paraissait important aujourd'hui, car pour les différentes actions menées, je donne la parole aux responsables des différentes commissions.

Annick PICARD  
Présidente du CD89 tir à l'arc

## POINT FINANCIER 2023

### Par Béatrice Massé Trésorière, chargée de l'emploi. (voir Annexe 2)

Point financier situation comptable

Du 1er janvier au 30 septembre 2024. Du 1er janvier au 30 septembre ne peut refléter qu'une situation comptable et non un bilan qui doit être fait sur 12 mois

Les soldes antérieurs ont été affectés à la réserve de fonds associatifs et à la réserve ATD.

Le résultat à date est de - 1 573, 42 €

Le solde du compte courant est à 4 268, 71 €

Le solde du livret est de 28 290, 13 €

Au 30 septembre il restait à décaisser 3 256, 05 € et encaisser 1 054 ,73 €

Nous avons reçu toutes les subventions demandées

- 10 000 € pour l'ATD
- 1 000 € de fonctionnement
- 1 000 € FDVA

- 1 005 € ANS

De plus nous avons reçu un don de 1 108,94 € provenant du club de Fleury-la-vallée.

Les dépenses majeures sont sur les déplacements, les salaires et les charges de notre cadre technique ainsi que le cadre de la Ligue.

Pour le reste des dépenses cela reste dans la normalité de la conjoncture actuelle.

Le comité a financé plusieurs actions tel que :

La prise en charge à hauteur de 200 € pour la formation d'entraîneur, 5 étaient prévus 2 seulement l'ont fait

La prise en charge de la journée de mise à jour des arbitres à hauteur de 40 € / personne soit un budget de 720 €, les dépenses n'ont pas dépassé 500 €, merci aux organisateurs pour cette petite économie.

Le comité avait prévu la mise à jour de 3 entraîneurs sur 2024 à hauteur de 45 € par personne soit un budget de 135 €, personne n'a fait la demande à ce jour.

Les récompenses pour les championnats de France pour un budget de 1 060 €, pour le moment seulement 350 € ont été remboursés.

Le comité a pris en charge l'inscription de 22 équipes du trophée des mixtes pour 220 €.

Nous avons acheté des nouvelles plaques de marque le budget alloué était de 200 €, en réel la dépense a été de 84 €.

Le comité a aussi pris en charge le petit déjeuner des bénévoles de la Fan Zone à Venoy, pour environ 60 €.

Le reste des actions tels que les médailles, les remboursements de frais des bénévoles, les stages etc... était déjà prévu et reconduit pour 2024.

Le budget prévisionnel au 31 décembre 2024 prévoit un déficit d'environ 1 800,00 €

En ce qui concerne le compte d'exploitation de l'emploi, il devrait être équilibré où en léger déficit. Nous avons déjà été prévenus que pour les prochaines subventions une coupe budgétaire d'environ 2 000€ sera faite.

Voir avec le nouveau bureau sur quel poste il faudra faire des économies ou des augmentations de prix de prestations qui seront inévitables pour maintenir un équilibre financier.

Béatrice MASSÉ

## **COMMISSION ADULTES & SPORTIVES CD89 : Cédric BOLLORÉ**

Il y a eu cette saison des stages Féminins qui ont peiné à trouver leur publique

- Stage de novembre annulé ( 2 inscrites)
- Stage de janvier :  
10 participantes des clubs de BRIENON et JOIGNY
- Stage de février :  
4 Participantes (BRIENON , JOIGNY , SAINT FARGEAU)
- Stage d'avril :  
11 participantes (BRIENON, BLÉNEAU, SAINT MARTIN, POURRAIN, FLEURY)

### **19 femmes seulement « 10% », (188 licenciés femmes sur 2023-2024)**

Les stages de préparation pour les championnats de France de tir à 18 m, ont eu lieu pour les personnes sélectionnés dans la salle de BRIENON

Des clubs de BRIENON, SAINT MARTIN DU TERTRE,

En 2024 : 203 licenciés « Adulte pratique en compétition », 153 licenciés Jeunes « U13, U15, U18 & U21) et 61 licenciés U11 cela représente un potentiel de 417 archers du 89 pouvant tirer dans les concours sélectifs organisés dans notre département.

178 archers ont participé à aux moins une compétition de tir à 18 m

134 archers ont participé à au moins une compétition TAEI

3 en tir nature, 18 en campagnes et 14 en 3D, les disciplines de parcours peinent à trouver leur public dans le département.

Il y a eu 48 participants aux championnats départementaux Jeunes à Saint Martin du Tertre et 63 aux championnats départementaux Adultes à Saint Fargeau

50 Archers ont pris part au championnat TAEI

### **Les résultats sont tous sur le site du Comité Départemental de Tir à l'Arc**

#### **Podiums régionaux**

- 10 podiums de tir à 18 m pour 41 participations
- 1 podium TAEN para
- 4 podium régionaux TAEN 8 participants
- 5 podiums régionaux campagne pour 5 participants
- 8 podiums régionaux TAEI jeunes 16 participants
- 5 podiums régionaux TAEI adultes 8 participants

## Résultats Championnats de France

### TIR à 18 m

3 archers des clubs de SENS et BRIENON ont participé.

10 archers des clubs de SAINT MARTIN DU TERTRE et BRIENON

1 podium BRIDRON Marie Dominique SMAC (3<sup>ème</sup>)

### TIR à 18 m PARA

9 Participants des clubs de SAINT MARTIN, MALAY LE GRAND et BRIENON : 6 podiums

Champion de France :

AYMONIN Cyrielle SMAC et Gilbert Stéphane BRIENON

2<sup>ème</sup> place pour :

ROGIER David, GAUTHIER Pierre Yves, POULAIN Géraldine de BRIENON et CLUZEAU Françoise de MALAY LE GRAND

### Tir en Campagne

8 participants de AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie et BRIENON : 3 podiums

Champion de France : Tony DE ABREU

2<sup>ème</sup> CORSIN Valentin et 3<sup>ème</sup> BLONDEL Romane « Tous de BRIENON »

### TAEI PARA

9 participants de BRIENON , ST MARTIN et MALAY LE GRAND : 6 podiums

Champion de France GAUTHIER Pierre Yves de BRIENON

2<sup>ème</sup> place pour AYMONIN Cyrielle, PRADO Clarisse, CLUZEAU Françoise, POULAIN Géraldine et ROGIER David

### TAEI ADULTES

15 participants, des clubs de :

BRIENON, SAINT MARTIN, SAINT FARGEAU, SENS, LES CADETS D'AUXERRE

1 seul Podium HEURLEY Corinne SMAC 3<sup>ème</sup>

### TAEI JEUNES

6 Participants de BRIENON

### 3D

2 participants des clubs D'AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie et BLENEAU

A noté 3 médailles sur les championnats de France hors FFTA (FCD) pour les CADETS d'AUXERRE

Sur la filière par équipe deux équipes du département ont pris part à la finale nationale

BRIENON en arc à poulies Femmes et Hommes

SAINT MARTIN Arc classique HOMMES

Le club de BRIENON champion de France en TAEI double mixte, l'équipe D1 sélectionné pour la coupe d'Europe des clubs

2 équipes de BRIENON en championnat de France D1

## Statistiques - 89000 – COMITÉ DÉPARTEMENTAL YONNE de TIR à l'ARC

Type de licence	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021	Saison 2020
Adulte pratique en club	56	77	66	58	40	56
Adulte pratique en compétition	160	203	194	155	130	165
Adulte sans pratique	11	15	10	13	13	13
Convention Handi FFH	-	-	-	19	14	5
Convention Handi FFSa	-	33	38	43	49	47
Convention UNSS	-	5	7	8	7	8
Découverte	-	16	14	12	22	8
Jeune	125	153	153	152	137	177
Poussin	-	-	62	53	54	65
U11	28	61	-	-	-	-
TOTAL	380	563	544	513	466	544

## BILAN COMMISSION JEUNES 2023-2024 David BILLAULT

Bonne saison, beaucoup de nouvelles têtes sur les concours sélectifs, quelques-uns issus des « spécial jeunes »;

Les stages jeunes organisés par le comité départemental encadré par Frédéric LIVACHE ont été annulés faute de participants.

Le championnat départemental jeunes s'est déroulé à PARON organisé par SAINT MARTIN DU TERTRE, comme d'habitude tout s'est bien déroulé;

## BILAN SPÉCIAL JEUNES SAISON 2023/2024

80 jeunes ont participé à au moins 1 rencontre cette saison.

64 niveaux obtenus.

15 jeunes sortis du circuit donc peuvent faire des concours sélectifs

9 spécial jeunes organisé par 6 clubs différents :

BRIENON	2	SENS	2	MONÉTEAU	1
AUXERRE	2	LES CADETS	1	JOIGNY	1

Pratiquement à chaque rencontre « Spécial Jeunes » nous avons un problème d'affectation de niveau pour un ou deux jeunes voir plus. Malgré mon envoi du tableau des niveaux actualisés aux entraîneurs, aux clubs et à l'organisateur.

Il est du devoir de l'entraîneur, du responsable de clubs de distribuer le règlement du « Spécial Jeunes » à chaque jeune souhaitant participer aux différentes rencontres prévues au calendrier de la saison en cours. Un règlement n'est pas confidentiel, souvent une simple question permet à un entraîneur ou un responsable de club d'apporter un éclaircissement.

**Nos jeunes sont capables de comprendre un règlement et de l'appliquer.**

**Il faudrait également faire un rappel sur les consignes de sécurité dans vos clubs.**

Merci au comité départemental pour son soutien pendant ses années.

David BILLAULT

## RÉSULTATS JEUNES 2023-2024

### BFC Tir à 18 m AUXONNE:

- U11 F: ROUSSY Sacha 3ème LES CADETS d'AUXERRE
- U11 H: DUBOIS Mathieu 3ème BRIENON
- U13 F: OILLIC Elwenn 3ème JOIGNY
- U15 F: JUDEK Lena 1ère SAINT MARTIN
- U15 H: DUBOIS Gabriel 2ème BRIENON
- U 18 F: CHOLLET Louise 2ème BRIENON
- U18 F: REESE Léonie 3ème Saint FARGEAU
- U18 H: ARROBAS Clément 2ème SENS
- U21 F: LAMBERT Céléni 2ème TONNERRE
- U21 F PO: CHERAMY Yzoen 3ème BRIENON
- U21 H PO: VREL Mathys 1ier AUXERRE
- U21 H PO: MIGLIORINI Luka 3ème LES CADETS d'AUXERRE

### FRANCE Tir à 18 m GRENOBLE:

- U13 F: MICHAS Lena 19ème BRIENON
- U18 F: CHOLLET Louise 9ème BRIENON
- U18 H: ARROBAS Clément 56ème SENS

### Régional TAEI AUXONNE:

- U11 H: ROUSSEAU Marius 1ier BRIENON
- U11 H: DUBOIS Mathieu 2ème BRIENON
- U13 F : MICHAS Lena 2ème BRIENON
- U15 H: MULOT Sasha 1ier BRIENON
- U15 H: DUBOIS Gabriel 2ème BRIENON
- U18 F: CHOLLET Louise 1ière BRIENON
- U18 F: REESE Léonie 3ème Saint FARGEAU
- U18 H: BERNAGE Léandre 2ème BRIENON

### FRANCE TAEI:

- U13 F: MICHAS Lena 9ème BRIENON
- U15 H: MULOT Sacha 7ème BRIENON
- U15 H: DE ABREU Tony 17ème BRIENON
- U15 H: THIBAUT Sasha 30ème BRIENON
- U18 F: CHOLLET Louise 30ème BRIENON

### FRANCE CAMPAGNE:

- U15 H: DE ABREU Tony 1ier BRIENON
- U15 H: DUBOIS Gabriel 9ème BRIENON
- U18 F: BERNAGE Léandre 11ème BRIENON

## Sylvaine MIGLIORINI : Responsable calendrier arbitrage et listing des arbitres

La saison 2023-2024 : Le calendrier des compétitions « salle » a été complété sans difficulté

Les compétitions extérieures ont généré quelques soucis, se désistant à la dernière minute ce n'est pas mon rôle de trouver un remplaçant, il est stipulé dans le règlement que si on ne peut assurer un arbitrage, on doit se trouver un volontaire

Je me rapproche du calendrier édité par notre PCRA pour établir celui du département, Je lui ai demandé de me l'envoyer en premier car j'ai constaté que quelques-uns ne me mettent pas en copie et c'est comme cela qu'il y a des « couac »

Celui de la saison salle 2024/2025 a été finalisé sans anicroche

Quand il est enfin mis à jour, je peux l'envoyer à Frédéric pour qu'il le mette sur le site du comité où chaque responsable de club peut le consulter et si l'organisateur a invité un arbitre d'un autre département ou a trouvé par ses propres moyens l'arbitre manquant, je dois en être informée ainsi je peux le noter et le signaler à notre PCRA...question d'assurance.

Je m'occupe aussi de mettre à jour la liste des arbitres en fonction dans notre département. Si vous accueillez de nouveaux licenciés ayant la formation d'arbitre fédéral, je vous demande de me le signaler.

Les arbitres sont tous des bénévoles et prennent sur leur temps libre pour vous satisfaire.

Sylvaine MIGLIORINI

## COMMISSION FORMATION DES ARBITRES

Jean-Pierre VERAY « Responsable de la Formation des Arbitres pour l'Yonne et la Nièvre »

J'avais 5 candidats inscrits la session d'examen du 6 avril 2024. Pour préparer cette session d'examen j'avais prévu 3 dates :

**Samedi 27 janvier 2024** (Annulée car un seul candidat ayant confirmé sa présence).

**Samedi 17 février 2024** (4 candidats présents: Noan GÉRARD, Élodie & Éric KACZMARECK, Cyril BAUME)

**Samedi 23 mars 2024** (Seul Mickaël VREL était présent, Mickaël souhaite passer la spécialité Nature / 3D.

Seulement Noan c'est présenté à l'examen du 6 avril à Saint APOLLINAIRE pour le tronc Commun et la Spécialité Cibles (durée de l'épreuve 4 heures). Noan a rendu sa copie au bout une heure trente. Une attitude inadmissible de la part de quelqu'un souhaitant devenir Arbitre Fédéral.

**Notes obtenues : Tronc commun : 65 / 100**

**Cibles : 38 / 100**

Annie & Jean-Pierre VERAY représentés les Arbitres Icaunais à la réunion de formation continue des Arbitres Bourguignons le samedi 6 avril 2024 de 14h00 à 17h00 à SAINT APOLLINAIRE.

**Le dimanche 22 septembre 2024** la commission régionale des Arbitres de Bourgogne Franche-Comté a organisé dans la salle de conférence du Conseil Départemental de l'Yonne à AUXERRE

De 09h30 à 12h00 : Réunion des arbitres Formateurs de notre région (7 sur 9 Arbitres Formateurs étaient présents). (Méthodes de Formation de chacun , uniformisation pour l'ensemble des formateurs) sera notre objectif pour 2024-2025

De 14h00 à 17h00 : Formation continue des Arbitres Fédéraux et des jeunes Arbitres.(33 Arbitres présents dont 2 / 4 nivernais et 14 / 15 icaunais). (Calendrier des Arbitrages Automne-Hiver 2024-2025, nouveautés règlementaires)

## FORMATION DES ARBITRES ICAUNAIS POUR 2024-2025

**Très important :**

<https://www.cr-bfc-tiralarc.net/en-savoir-plus/arbitrage-et-calendrier-69495>

**L'inscription à la formation d'arbitre doit être déposée entre le 1er septembre et le 15 novembre de chaque année, auprès du responsable des arbitres local ou PCDA et du PCRA.**

*Pour info : Ayant été opéré le 26 septembre 2024 pour une prothèse du genou à Polyclinique d'AUXERRE, je suis actuellement au service Soins de Suite et Réadaptation pour deux semaines. Je ne pourrai pas assurer la formation Arbitre pour la session de novembre 2024*

*Je ne pourrai pas assurer la formation Arbitre pour la session de novembre 2024.*

*Je pense reprendre la formation des Arbitres en janvier 2025 pour la préparation de la section d'examen Arbitres d'avril 2025.*

**SUIVI DU POSTE ENTRAÎNEUR** Par Béatrice Massé Trésorière, chargée de l'emploi.

Notre cadre technique Mr Fred LIVACHE est en arrêt jusqu'au 31 octobre.

Nous avons fait un point et nous n'avons pas grand-chose à dire de plus, ( son poste n'est pas en danger pour le moment, du moins pour quelques années encore, mais comme annoncé prudence, le gouvernement annonce des économies sur les salaires, les différentes exonérations que nous bénéficions risque de disparaître.)

Nous avons déjà réfléchi à une autre version pour remplacer les stages au féminin, la demande de financement a été faite on vous en dira plus le moment venu.

Le conseil départemental a augmenté ses demandes d'interventions, et les animations extérieurs ont elles aussi augmentées.

Les arrêts, les congés et les récuys font partis de l'emploi d'un salarié, alors merci de bien vouloir être conciliant quand Fred est

dans l'obligation d'annuler des interventions, je me permets de vous rappeler que vous aussi vous annulez des cours au dernier moment.

Dernière chose, il y aura une date pour les remises à niveau des entraîneurs, 10 ou 11 personnes dans l'Yonne en plus de celle de janvier, je vois cela avec Evan COLLOT pour finaliser tout ça dans la semaine, merci de transmettre à vos entraîneurs concernés

**LA TROISIÈME CAMPAGNE DE LABELLISATION** sous le format « labels et certifications » est lancée ce mercredi 2 octobre et permettra d'attribuer aux clubs ces reconnaissances pour 2025-2026.

Les labels comportent 4 niveaux : espoir, ambition, excellence et élite qui permettent de valoriser le niveau de structuration et de services d'un club. Pour obtenir un label, le club doit valider les critères des 4 thèmes (équipements, encadrement, sportif, jeunes), les prérequis et au moins une certification qui valorise un domaine d'expertise ou son implication dans le développement d'une priorité fédérale.

<https://www.ffta.fr/actualites/lancement-de-la-campagne-labelisation-et-certifications-des-clubs>



### Comment faire ?

Le club effectue sa demande depuis l'espace Dirigeants via son espace club (lien sur la page d'accueil « Accès aux modules SPORTIF, CALENDRIER, FORMATION et LABELS puis dans Structures et licences Labels et certification »).

Afin de faciliter la démarche, de nombreux critères sont automatisés. Pour que les calculs soient conformes à la réalité du club, avant de commencer sa demande, il est recommandé de contrôler et mettre à jour si besoin les informations sur l'espace dirigeants et plus particulièrement :

Déclarer les instances et les encadrants (c'est également une obligation légale permettant le contrôle de l'honorabilité).

Compléter les lieux de pratique : de nombreux clubs n'ont pas rempli l'onglet « Configuration(s) » et/ou encore des équipements en doublons qu'il faut supprimer.

Compléter l'onglet Accueil.

### ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Pour rappel, les référents départementaux et régionaux ont pour mission d'accompagner les clubs dans leur structuration et dans les démarches de labellisation. Ils sont les premiers interlocuteurs des clubs (coordonnées des référents sur l'extranet fédéral sous l'onglet « Labels et certifications » de votre club).

Par ailleurs, des documents pratiques sont à disposition des structures dans l'onglet « Documents » FFTA :

Dans « Utilisation de l'Extranet » pour les notices de l'espace dirigeants (Accueil et lieux de pratique)

Dans « Développement » puis « Labellisation » pour les documents spécifiques liés aux labels dont une notice, un memento (document complet de présentation du dispositif).

Dans « Structuration » pour les outils d'aide à la structuration (ex. Fiche pratique pour le projet associatif)

### LE CALENDRIER

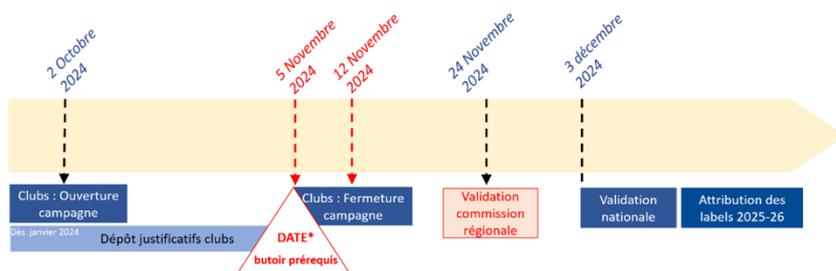
Les clubs auront du mercredi 2 octobre 2024 au mardi 12 novembre 2024 pour transmettre leur dossier complet.

Attention la date butoir pour demander la validation des prérequis est fixée au 5 novembre 2024. Au-delà de cette date, les clubs n'auront aucune garantie de validation des prérequis avant la fin de la campagne par les référents. Ceci bloquerait alors la demande.

Cette date butoir est fixée de manière à accorder suffisamment de temps aux référents pour échanger, accompagner le club en cas de besoin et le conseiller. Ceci laisse, par exemple, la possibilité au club de modifier un document afin de rendre le dossier recevable.

La commission régionale étudiera les demandes et enverra ses propositions à la fédération.

La commission nationale structuration et le bureau Directeur fédéral valideront les labels et certifications début décembre.



## Élection des membres du comité Directeur et du bureau

Mme PICARD Annick a reçue 10 candidatures pour l'élection des membres du Comité Directeur du CD89 de Tir à l'arc

Après un vote à bulletin secret. La doyenne de l'Assemblée, Annie VERAY annonce les résultats ci-dessous.

NOM Prénom	Club	N° de Licence	Élu(e) (Nb. de voix)
M. BOLLORÉ Cédric	Saint MARTIN Archers Club	0376912M	41
Mme BRIDRON Marie-Dominique	Saint MARTIN Archers Club	0441146G	39
M. CHOLLET Jean	LA SENTINELLE BRIENON	0934504R	36
M. FAUCONNIER Joffrey	JEUNE GARDE DE POURRAIN	0597892D	41
M. KACZMARECK Éric	A.S. TONNERRE	0785779H	41
Mme MASSÉ Béatrice	AUXERRE 1ière Cie	0676869C	41
M. MELLIER Fabien	U.S.C. MONÉTEAU	0782563M	41
Mme MIGLIORINI Sylvaine	LES CADETS D'AUXERRE	0630983B	41
Mme PICARD Annick	AUXERRE 1ière Cie	041877SR	41
M. VERAY Jean-Pierre	LES CADETS D'AUXERRE	0204354Z	39

L'ensemble des élus sont applaudis par l'assemblée. Ils se réunissent pour délibérer entre eux, ils présentent à l'assemblée, le bureau exécutif et les commissions.

N° de licence	Fonction	Nom Prénom
0418775R	Président	Mme PICARD Annick
0676869C	Trésorier	Mme MASSE Béatrice
0204354Z	Secrétaire général	M. VERAY Jean Pierre
0376912M	Vice-président	M. BOLLORÉ Cédric
0441146G	Secrétaire adjoint	Mme BRIDRON Marie-Dominique

L'assemblée approuve à l'unanimité l'élection de la présidente et du bureau exécutif ci-dessus.

Annick remercie l'assemblée pour la confiance qui est accordé au nouveau Comité Directeur.

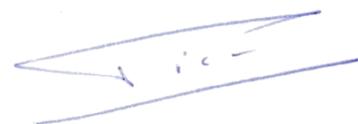
L'assemblée Générale est close à 16h15

Le Secrétaire Général



Jean-Pierre VERAY

La Présidente



Annick PICARD



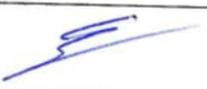
Assemblée générale électorale du CD 89 tir à l'arc  
Le 05 Octobre 2024

Feuille d'émargement Présences et pouvoirs : Présidents de club du 89 :

Nom du club	Président	Pouvoir	Voix	Signature
A.S Tonnerre	S.LEBEAU		03	
Auxerre 1 <sup>ère</sup> Cie d'Arc	A. PICARD		05	
Les archers de Bléneau	P.NIQUET		02	
Brienon/Armançon La sentinelle	F. DEGRANGE	M.PERRIN	10	
Les archers Malaisiens	R.LONGUET		01	
Les Cadets d'Auxerre	D.MIGLIORINI		03	
Jeune garde de Pourrain	J.FAUCONNIER	F.VERNET	01	
Joigny 1 <sup>ère</sup> Cie St Jacques	L.ROYER		02	
Cie des archers Senons	C.BEDOLLA		07	



Assemblée générale électorale du CD 89 tir à l'arc  
Le 05 Octobre 2024

Nom du club	Président	Pouvoir	Voix	Signature
Saint-Martin archers club	C.BOLLORE		02	
U.S.M tir à l'arc	D.BILLAULT		04	
Cie des archers St Fargeau	C.COTANCE		01	
			<b>41Voix</b>	

Chollet Jean  
VERA? Franck



COMITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE DE TIR à L'ARC  
SITUATION COMPTABLE & COMPTE D'EXPLOITATION  
Période du 1ier Janvier au 30 septembre 2024

SITUATION					
ACTIF			PASSIF		
Disponibilités	Montant Brut	Amortis.	Montant Net		
				110 Réserves fonds associatifs	12 553,78 €
411 Clients clubs et divers				111 réserves A.T.D.	19 337,16 €
4370 C.P.A.M IJ ATD				150 Provisions /risques	
				4010 tiers divers	408,58 €
5171 Compte courant				431 Organismes sociaux	898,99 €
5172 Livret				421 salaire + déplacement	1 948,48 €
				<b>Déficit</b>	<b>- 1 573,42 €</b>
<b>Total ACTIF</b>	<b>33 613,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>33 613,57 €</b>

COMPTE EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
601 Fournit & entret petit équip			7010 Licences		652,00 €
606 Fournit admin et informatique	935,56 €		706 Prestations et animations		19 783,50 €
6071 Médailles, coupes et récompe.	1 157,30 €		751 Subvention CG89 ATD		10 000,00 €
6185 participation aux clubs	537,00 €		754 Subvention CG89 Fonction		1 000,00 €
618 Adhésions et cotisations	249,88 €		754 subvention fdva		1 000,00 €
625 déplac, missions réceptions	457,03 €		756 ANS		1 005,00 €
6251 déplac, missions ATD	6 266,05 €		7815 reprise prov		2 000,00 €
6252 déplac. Cadre LBTA	1 509,60 €		7681 Intérêts 2 livrets		
623 divers+club+honoraire	1 094,00 €		754 don		1 108,94 €
613 location club	225,00 €				
616 assurance	149,27 €				
641 Salaires bruts ATD	20 657,96 €				
6450 Charges sur salaires	4 884,07 €				
6713 Don et charges exeptionelles					
<b>Total des Dépenses</b>	<b>38 122,86 €</b>		<b>Total des Recettes</b>		<b>36 549,44 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-1 573,42 €</b>				
<b>Balance</b>	<b>36 549,44 €</b>		<b>Balance</b>		<b>36 549,44 €</b>

Excédent de fonctionnement à affecter en réserves de fonds associatifs :  
PERTE de l'ATD à affecter en " réserves ATD ":

COMPTE EXPLOITATION financement emploi ATD					
DEPENSES			RECETTES		
618 Adhésions	307,90 €		706 Prestations et animations		19 783,50 €
6251 déplac, missions ATD	6 266,05 €		751 Subvention CG89 ATD		10 000,00 €
641 Salaires bruts ATD	20 657,96 €		754 FDCA		1 000,00 €
6450 Charges sur salaires	4 884,07 €		756 ANS		1 005,00 €
618 LICENCE					
<b>Total des Dépenses</b>	<b>32 115,98 €</b>		<b>Total des Recettes</b>		<b>31 788,50 €</b>
<b>RESULTAT</b>					<b>- 327,48 €</b>
<b>Balance</b>	<b>32 115,98 €</b>		<b>Balance</b>		<b>32 115,98 €</b>

BUDGET PREVISIONNEL Période du 1er janvier au 31 Décembre 2024					
DEPENSES			RECETTES		
601 Fournit & entret petit équip			7010 Licences		5 652,00 €
606 Fournit admin et informatique	935,56 €		706 Prestations et animations		25 000,00 €
6071 Médailles, coupes et récompe.	1 157,30 €		751 Subvention CG89 ATD		10 000,00 €
6185 participation aux clubs	537,00 €		754 Subvention CG89 Fonction		1 000,00 €
618 Adhésions et cotisations	249,88 €		754 Subvention FDVA		2 000,00 €
625 déplac, missions réceptions	457,03 €		756 Subvention ANS		1 005,00 €
6251 déplac, missions ATD	7 400,00 €		7681 Intérêts 2 livrets		500,00 €
6252 déplac. Cadre LBTA	1 869,00 €				
623 divers+club+honoraire	1 160,00 €		754 don		1 108,94 €
613 location club	225,00 €				
616 assurance	149,27 €				
641 Salaires bruts ATD	27 000,00 €				
6450 Charges sur salaires	6 884,07 €				
6713 Don et charges exeptionelles				<b>DEFICIT</b>	<b>1 758,22 €</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>48 024,11 €</b>		<b>Total des Recettes</b>		<b>48 024,16 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-1 573,42 €</b>				